



Département du Val d'Oise
COMMUNE DE SURVILLIERS

DELIBÉRATION N°80 - 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SURVILLIERS**

L'an deux mille vingt et un, le quinze décembre

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la **présidence de Mme Adeline ROLDAO-MARTINS, Maire.**

Étaient Présents : Adeline ROLDAO-MARTINS, Maryse GUILBERT, Didier WROBLEWSKI, François VARLET, Fabrice LIEGAUX, Nélia LECKI, Nadine RACAULT, Michel RAES, Eric GUEDON, Marina CAMAGNA, Ahmed LAFRIZI, Annie PANNIER, Jean-Jacques BIZERAY, Sylvie DUPOUY, Virginie SARTEUR, Laurent CARLIER, Josette DAMBREVILLE, Géraldine PEUCHET, Anthony ARCIERO, Laëtitia ALAPHILIPPE, Nelly GICQUEL, Christine SEDE, Djey Di KAMARA.

Absents représentés : Sandrine FILLASTRE donne pouvoir à Maryse GUILBERT
Amadou SENE donne pouvoir à Fabrice LIEGAUX
Daniel BENAGOU donne pouvoir à Anthony ARCIERO
Eric SZWEC donne pouvoir à Didier WROBLEWSKI

Secrétaire de séance : François VARLET

Création d'emploi

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée et notamment ses articles 34 et 3-3 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et son article 68-1, portant sur l'intégration directe ;

Le Maire informe l'assemblée :

CONFORMÉMENT à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité, il appartient donc au Conseil de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services ;

CONSIDÉRANT la demande d'intégration directe suite à un changement de filière d'un agent,

Le Maire propose à l'assemblée :

- **La création d'un poste sur le grade de Rédacteur** (catégorie B) à compter du 01/01/2022, pour assurer la fonction de Directeur de la stratégie des services publics et des Ressources faisant fonction de Directeur Général des Services.

Le traitement de cet emploi sera calculé par référence à l'indice brut et majoré défini, en fonction du grade indiqué précédemment.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ,

- **APPROUVE** la création de cet emploi au 1^{er} janvier 2022 :

Date de prise d'effet	Grade	CAT	Emploi occupé
01/01/2022	Rédacteur	B	Directeur de la stratégie des services publics et des ressources

A. ROLDAO-MARTINS



Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Adeline ROLDAO-MARTINS